

*A l'Attention de
Monsieur le Premier Ministre*

OBJET : Célébration du 1200^{ème} Anniversaire de la fondation de la ville de Fès.

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que SA MAJESTE LE ROI, que Dieu l'assiste, a donné Ses Hautes Instructions pour célébrer, en 2008, le 1200^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Fès. Cet évènement, d'une charge historique singulière, correspond à la constitution de l'Etat du Royaume du Maroc et à la fondation de la ville de Fès, qui fut sa première capitale.

Vous trouverez, ci-joint, une note de présentation de l'intérêt et du concept de cette célébration.

A cet effet, SA MAJESTE LE ROI a bien voulu désigner M. Saâd KETTANI en tant que Haut Commissaire de la célébration, président de l'Association « 1200^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Fès », et M. Ahmed BENSEDDIK en tant que Directeur exécutif de cette association.

Le Souverain a également donné Sa Haute Approbation pour l'installation d'une Commission nationale comprenant notamment les Ministères de l'Intérieur (Président), des Finances, de la Culture, de l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur, chargée de définir la stratégie globale et de valider les programmes des différentes manifestations.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi a bien voulu autoriser une subvention du Budget Général de l'Etat, à hauteur de 150 millions de dirhams, comme contribution au budget global de la Célébration, évalué à 350 millions de dirhams. La contribution de l'Etat est à programmer dans le cadre de la Loi de finances 2008.

Aussi, vous saurais-je gré des dispositions que vous voudriez bien prendre pour mettre en œuvre les Hautes Instructions Royales, en vous priant de bien vouloir convoquer, dès que possible, la Commission nationale susmentionnée.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Abdelaziz MEZIANE BELFKIH



Conseiller de SA MAJESTE LE ROI

Célébration du 1200^{ème} Anniversaire de la fondation de la ville de Fès

L'année 2008 est celle du 1200^{ème} anniversaire de la constitution de l'Etat, consacrée par la fondation de Fès, la première capitale du Royaume. Cet évènement historique mérite d'être célébré car il présente un intérêt particulier aussi bien sur le plan national que dans le contexte international.

Un moment majeur de notre Histoire serait commémoré douze siècles après son avènement : la naissance du Royaume du Maroc, le début de la synthèse heureuse des racines ancestrales Amazigh et Arabo-musulmanes. La personnalité d'un Maroc riche de sa diversité et fort de son unité se forge, Fès devient la première capitale de l'Etat du Royaume du Maroc.

Fès a été déclarée patrimoine mondial par l'UNESCO en 1981, à ce titre, le monde entier est en droit de s'approprier la célébration de son 1200^{ème} anniversaire. Cette ville de savoir et de spiritualité a été une capitale islamique où la tolérance a permis notamment l'épanouissement de différentes cultures. Son rayonnement universel à travers cette célébration ne manquera pas de rejaillir sur le Maroc entier.

La célébration de l'évènement doit accorder une attention particulière aux jeunes pour qu'ils soient fiers de leur appartenance à un Etat ancestral profondément ancré dans l'histoire. C'est une occasion propice pour réhabiliter la mémoire afin de construire la modernité et s'inscrire dans l'université.

Le concept

Le concept de l'évènement consiste à organiser le long de l'année 2008, dans toutes les Régions du Royaume, et à l'international (exposition itinérante dans des pays amis), une série de manifestations de différentes natures (culturelles, artistiques, académiques, sportives, etc.) de grande envergure et à fort impact à moyen et long terme.

Ces manifestations spécifiques constitueront une fête pour un pays qui construit son avenir avec confiance, consolide son ancrage dans le monde moderne tout en restant fier de sa monarchie, ses institutions et sa culture aux multiples composantes.

Ce projet tirera profit des événements existants à travers le Maroc (festivals, événements touristiques et culturels divers) pour commémorer cet anniversaire. Il appartiendra aux organisateurs de ces événements de faire des propositions dans ce sens pour s'inscrire dans le cadre des célébrations du 1200^{ème} anniversaire du Royaume du Maroc.

Ces manifestations devraient :

1. Effectuer une mise en lumière au delà de l'histoire « classique » des Histoires de l'activité Humaine : la médecine, l'urbanisme, l'art culinaire, l'habillement, le commerce, la science, la spiritualité,
2. Recourir aux technologies modernes de communication (Films 3D, techniques audiovisuelles, Son et lumière, sites Internet..) pour mettre en valeur l'histoire de façon agréable et la rapprocher de l'actualité, en particulier pour la cible jeunesse ;
3. Faire un usage approprié de la symbolique du chiffre 12 en hommage aux 12 siècles ;
4. Enfin se prolonger en 2009, année du 10^{ème} anniversaire de l'intronisation de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI.

L'organisation

La réussite du projet nécessite la mise en place rapide d'une structure dédiée, sous forme d'une association présidée par un haut commissaire et dotée des moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

L'organisation proposée consiste en trois niveaux :

- Une **Commission nationale** composée des ministères de l'Intérieur, de la Culture, des Finances, de l'Enseignement Supérieur et de l'Education Nationale. Cette commission présidée par le Ministère de l'Intérieur aura pour rôle de veiller à la cohérence globale. Elle pourra s'adjoindre des membres de l'académie du Royaume, et des présidents d'universités et académies, présidents de régions et villes impériales, représentants de la société civile, et célébrités ;
- « **L'association 1200^{ème} anniversaire de la ville de Fès** » qui représente en fait le niveau de pilotage opérationnel national : et se chargera de l'architecture générale des activités, de la communication ; et disposera d'une structure dédiée composée d'une dizaine de cadres de haut niveau pour affiner le concept, établir le budget, rechercher les partenariats, coordonner les activités et préciser le planning ;

- **Des comités régionaux** dont le rôle consistera en l'élaboration de proposition à soumettre au haut commissaire, en la préparation et la mise en œuvre d'activités.

Une manifestation de cette envergure nécessitera de travailler en **partenariat** avec diverses institutions :

- Internationaux : L'UNESCO, l'ISESCO, institut du monde arabe, union européenne, Industrie des Médias, Universités, Fondations diverses,...
- Nationaux : Gouvernement, institutions publiques Collectivités locales Universités et Académies, Etablissements publics, Associations, ONG, Groupes privés, sponsors divers.

Le **budget global** à mobiliser pour cette commémoration pourrait raisonnablement être évaluée à environ 350 MDH. Il serait à répartir entre l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et les sponsors nationaux ou internationaux qui en assumeront la plus grande part. Il faudra également prévoir un budget de fonctionnement de la structure dédiée de l'ordre de 20 à 30 MDH.

Un planning préliminaire pourrait être comme suit :

- Validation du concept et mise en place de la structure dédiée en Septembre 2007
- Démarrage de l'activité de la structure dédiée, mi-octobre 2007
- Finalisation du programme détaillé en Novembre 2007